

Efficacité Professionnelle

Mieux se connaître avec l'ennéagramme

niveau I

Le saviez-vous ?

Le premier objectif de l'Ennéagramme est une meilleure compréhension de son propre fonctionnement dans les divers contextes de sa vie (personnel, relations amicales, famille, travail, etc.). **Outil de découverte de soi** : vous trouvez, parmi neuf types, la ou les deux motivations principales inconscientes à la base de vos perceptions, de vos pensées, de vos émotions et de vos comportements. Vous en explorez à fond les conséquences. Vous mobilisez vos véritables points forts. **Outil d'anticipation** : vous pouvez prévoir avec précision les comportements qu'adopte une personnalité quand elle est sous l'effet d'un stress ou quand elle se sent en sécurité.

Public

Artisans
Commerçants
Professions libérales

Dates

Lundi 17 et mardi 18 octobre
2 journées
de 9h00 à 17h00

Lieu

OGA Atlantic
57 Acti-Nord Beaupuy 3
La Gîte
Mouilleron-Le-Captif

Conditions

Prix : 96 € TTC
Déjeuners compris

Animation

Jean-Pierre Marrigues
SIRIA Consultants

Objectifs

- Découvrez qui vous êtes pour comprendre comment agir et mieux communiquer avec autrui.
- Pouvoir assumer les dominantes de son type de personnalité, tirer profit de ses forces, trouver les ressources pour compenser ses faiblesses et modifier ses comportements pour pallier ses automatismes.



Programme

- Fondements et applications de l'Ennéagramme, les objectifs.
- Découverte de mon type d'intelligence.
- Détermination de mon centre énergétique.
- Mon type de personnalité.
- Ma configuration personnelle.
- Mon propre mécanisme de défense.
- Mon attention première et ma motivation principale.
- Mon sous-type ou mon instinct dominant.
- Ma passion et ma vertu.

Les pouvoirs de la formation

Une aide fiscale : le crédit d'impôt formation

C'est un dispositif fiscal institué par la loi n°2005-882 du 2 août 2005 qui s'adresse **aux entreprises individuelles relevant d'un régime réel** d'imposition (hors micro-entreprises et auto-entrepreneurs) et aux sociétés. Le montant du crédit d'impôt formation est égal au nombre d'heures de formation suivies par le dirigeant, multiplié par le taux horaire du salaire minimum de croissance (Smic) au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé ce crédit d'impôt.

.../...